



**DEPARTEMENT PSSP**  
**M2 Intervention et Développement Social**  
**Parcours AISS & CISS**  
Année universitaire 2022-23

# Sommaire

Présentation générale du Master IDS	page 3
Enseignements et évaluations du M2	page 4
Liste des intervenants	page 9
Règlement des examens	page 10
Calendrier de l'année - AISS	page 12
Calendrier de l'année – CISS	page 13
Fonctionnement du département PSSP	page 14
Environnement Numérique de Travail	page 15
Consignes de sécurité	page 16
Devenir des diplômé.e.s du Master IDS	page 17
SUIOP	page 21

# Présentation générale du Master

Le Master Intervention et Développement Social (IDS) forme de futurs cadres administratifs supérieurs et de direction dans le champ des interventions sociales et de santé en privilégiant une approche pluridisciplinaire et transversale du domaine (sciences humaines et sociales – sociologie et psychologie –, sciences juridiques, économiques et de gestion, politiques publiques).

La 1<sup>ère</sup> année du Master IDS est indifférenciée et comprend deux semestres d'enseignements avec une période de stage de 10 semaines en fin de second semestre. La 2<sup>ème</sup> année du Master est spécialisée et propose deux parcours aux objectifs et aux modalités d'organisation différenciés.

Le parcours **Administration des Interventions Sociales et de Santé (AISS)** forme des cadres supérieurs et de direction dans la gestion administrative et le management des établissements et services sanitaires, sociaux ou médico-sociaux (directeurs ou directeurs adjoints d'établissements pour personnes âgées, responsables de CCAS, cadres de services d'aide à domicile, attachés territoriaux au sein des conseils départementaux, attachés d'administration hospitalière, etc.). Le parcours AISS s'adresse principalement à des étudiants relevant de la formation initiale. Le cursus est organisé en présentiel ; il s'articule autour d'un premier semestre d'enseignements (250 h) et d'un semestre de mise en situation professionnelle sous la forme d'un travail de recherche et d'un stage (16 semaines) mené dans des administrations ou établissements relevant du social, de la santé ou du médico-social.

Le parcours **Coordination des Interventions Sociales et de Santé (CISS)** forme des cadres de coordination des politiques, dispositifs et acteurs de la santé et du social à l'échelle des territoires (responsables de réseaux de santé, coordinateurs gérontologiques, animateurs territoriaux de santé, chargés de développement social). Le parcours CISS s'adresse principalement à des stagiaires de la formation continue (personnes en emploi ou en contrat de professionnalisation notamment). La formation est organisée en alternance et comprend des cours (302 h) concentrés sur des journées de regroupement articulés avec l'immersion dans une structure professionnelle et la réalisation d'un mémoire.

La formation se déroule selon des objectifs qui sont progressifs sur les deux années du Master. **M1-S7** : comprendre et connaître l'environnement général du secteur (publics, institutions, politiques et dispositifs) ; **M1-S8** : être capable d'initier et de participer à un projet en réponse à un besoin du secteur ; **M2-S9-AISS-CISS** : être capable de coordonner une politique dans le cadre d'un territoire ou d'une organisation ; **M2-S10-AISS** : être capable de mettre en œuvre une étude et un projet et de se positionner dans une fonction d'encadrement ou de direction ; **M2-S10-CISS** : être capable de piloter un réseau ou une instance de coordination.

# Enseignements et évaluations du Master 2

Certaines unités d'enseignements (UE) ont communes aux deux parcours du M2 (UE de tronc commun), d'autres sont adaptées aux objectifs propres au parcours (UE spécifiques AISS ou CISS). Les étudiants ont l'obligation d'assiduité aux enseignements quels qu'ils soient (cf. règlement général des études et examens de l'UBS).

## 1<sup>er</sup> semestre

### **S 9 / UE 1 Théorique — Droit [tronc commun – parcours AISS & CISS]**

Objectifs : Connaître les enjeux et les évolutions liés à la qualité, au droit et à la place des usagers et être capable de les resituer dans le cadre d'une réflexion éthique et déontologique.

Coefficient : 2 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Responsabilité juridique des acteurs de l'action sociale et de la santé publique	10		Stéphanie Renard
Droit et participation des usagers	10		Brigitte Evennou
Problèmes éthiques et déontologiques	10		Cyril Hazif-Thomas ; Olatoyé Kotchikpa
Démarche qualité dans la santé et le social	10		Martine Evennou-Motta ; Frédéric Hémadou

#### ***Évaluation :***

Session 1 et session 2 : contrôle terminal - 1 écrit de 2 h pour chacune des 4 matières de l'UE (coeff. 1 pour chaque matière).

### **S 9 / UE 2 Théorique — Politiques sociales et de santé [tronc commun – Parcours AISS & CISS]**

Objectifs : Connaître les outils de l'évaluation et les mettre en œuvre – Savoir piloter un dispositif d'observation et mener une évaluation.

Coefficient : 1 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Observation de la santé et du social	10	10	Florence Douguet ; Juliette Hontebeyrie
Méthodes et outils d'évaluation des projets sociaux	8	12	Dominique Marciliat (CM, TD CISS) ; Brigitte Evennou (TD AISS)

#### ***Évaluation :***

Session 1 - Observation de la santé et du social : contrôle pratique - 1 dossier collectif (coeff. 1).

Session 2 - Observation de la santé et du social : 1 écrit de 2 heures (coeff. 1).

Session 1 - Méthodes et outils d'évaluation des projets sociaux : contrôle pratique - 1 dossier collectif (50 %) + 1 note réflexive individuelle (50 %) (coeff 1).

Session 2 - Méthodes et outils d'évaluation des projets sociaux : 1 écrit de 2 heures (coeff. 1)

### S 9 / UE 3 Théorique — Gestion [tronc commun – parcours AISS & CISS]

Objectifs : Appréhender les changements dans les organisations et comprendre comment impulser et maîtriser les évolutions dans une position d'encadrement ou de direction.

Coefficient : 1 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Gestion des conflits	8	6	Joseph Bourriaud
Management du changement	8	6	Marc Dumas
Fonction d'encadrement		14	Pascal Sourget

#### **Évaluation :**

Session 1 et Session 2 - Gestion de conflit : contrôle terminal - 1 écrit d'1h30 (coeff.2).

Session 1 et Session 2 - Management du changement : contrôle terminal - 1 écrit d'1h30 (coeff. 2).

Session 1 - Fonction d'encadrement : 1 contrôle pratique - 1 dossier collectif (coeff. 1).

Session 2 - Fonction d'encadrement : 1 écrit d'1h30 (coeff. 1).

### S 9 / UE 4 Théorique — Coordination organisationnelle et territoriale [UE de parcours AISS]

Objectifs : Être capable de développer des politiques sociales et de santé à l'échelle des territoires et en lien avec les autres politiques publiques.

Coefficient : 1 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Coordination des interventions sociales (domaines : social et santé)		16	Olatoyé Kotchikpa
Pratiques coopératives territorialisées (domaines : médico-social, social et santé)	28		Delphine Boutet ; Rémi Bouchard ; Virginie Le Bris-Fontier ; Sabine Evano ; Vincent Graff ; Guillaume Jegousse ; Ronan Le Délézir ; Marlène Nicolas.

#### **Détail du second module de pratiques coopératives territorialisées (8 conférences\* de 3,5h)**

: Coordination gérontologique – l'exemple du pays de Lorient (Delphine Boutet) ; Coordination organisationnelle – l'exemple de la coordination des établissements scolaires (Rémi Bouchard) ; Démarche d'une « Ville Santé » – l'exemple de Lorient (Sabine Evano) ; Action sociale territorialisée et insertion – l'exemple finistérien (Vincent Graff) ; Coordination en addictologie (Guillaume Jegousse) ; Analyse des réseaux : l'exemple du soutien à l'entrepreneuriat en Bretagne (Virginie Le Bris-Fontier) ; Le territoire objet de politiques publiques (Ronan Le Délézir) ; De la coordination à l'intégration des services d'aide et de soins – Exemple de la structure Appui Santé en Cornouaille (Marlène Nicolas).

**\* Participation obligatoire à l'ensemble des conférences** (cf. règlement des études et examens de l'UBS).

#### **Évaluation :**

Session 1 : 1 contrôle pratique - 1 dossier collectif en coordination des interventions sociales dossier collectif (50 %) + 1 note réflexive individuelle (50 %) (coeff 1).

Session 2 : 1 écrit de 2 h en coordination des interventions sociales (coeff. 1).

### S 9 / UE 5 théorique — Ingénierie et conduite de projet [UE de parcours AISS]

Objectifs : Mettre en pratique l'ensemble de ses connaissances en gestion dans le champ des interventions sociales et de santé au travers d'un exemple particulier : les services à la personne.

Coefficient : 1 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Économie et management des entreprises de service à la personne	24	24	Sylvaine Chevallier ; Pauline Rannou ; Alain Simon ; Hélène Kerzhero

**Détail de l'UE :** Économie et management des entreprises de service à la personne (Sylvaine Chevallier, 12h CM + 24h TD) ; Le Conseil départemental et les services d'aide et d'accompagnement à domicile (Pauline Rannou, 4 h CM) ; Fonctionnement d'une association de service à la personne : un exemple local dans les Côtes-d'Armor (Alain Simon, 4 h CM) ; Mise en place d'une démarche qualité dans une association de service à la personne : un exemple local dans le Morbihan (Hélène Kerzhero, 4h CM).

\* *Participation obligatoire à l'ensemble des interventions* (cf. règlement des études et examens de l'UBS).

#### **Évaluation :**

Session 1 : contrôle pratique - 1 dossier collectif avec soutenance orale (50 %) + 1 note réflexive individuelle (50 %) (coeff 1).

Session 2 : 1 écrit de 2h (coeff. 1).

### S 9 / UE 5 Pratique — Mémoire professionnel [Parcours CISS]

Objectifs : Participer à la conception et/ou au développement d'un projet au sein d'une organisation du tertiaire social.

Coefficient : 1 — 10 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Mémoire professionnel de fin d'études : note d'étape			Virginie Le Bris-Fontier

#### **Évaluation :**

Session 1 : contrôle pratique : note d'étape relative au mémoire (fiche de lecture ou analyse d'un entretien exploratoire).

Session : 2 : contrôle pratique

### S 9 / UE 6 Théorique — Pratiques de recherche [tronc commun – AISS & CISS]

Objectifs : Savoir adopter une posture réflexive par rapport à un problème donné.

Coefficient : 0,5 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Conférences thématiques *		22	Colloques, journées d'études, séminaires, séances de méthodes documentaires...
LV appliquée à la recherche		14	Frances Thompson

#### **Évaluation :**

Session 1 : contrôle continu en anglais : écrit 2h (coeff. 1/2) et oral (coeff. 1/2).

Session 2 : 1 écrit de 2 h en anglais.

\* *Participation obligatoire à l'ensemble des conférences* (cf. règlement des études et examens de l'UBS).

## Second semestre

### **S 10 / UE 1 Théorique — Recherche appliquée– Mémoire de fin d'études [UE de parcours AISS] - Coefficient : 2 — 10 crédits ECTS**

Objectifs : Être capable de mener à bien une étude finalisée de son élaboration à la communication de ses résultats.

Mémoire collectif de fin d'études de 6 semaines (140 heures) mené sur proposition et sous la direction d'un directeur de mémoire donnant lieu à restitution écrite et soutenance.

Directeurs de mémoires : enseignants-chercheurs ou docteurs du département PSSP.

Pour plus de détails se reporter au livret relatif au mémoire.

### **S 10 / UE 2 Pratique — Mise en situation professionnelle – Stage professionnel [UE de parcours AISS] - Coefficient : 4 — 20 crédits ECTS**

Objectifs : Participer à la conception et/ou au développement d'un projet au sein d'une organisation du secteur social, médico-social ou de la santé.

Modalités : stage de 16 semaines (soit 560 heures)

Evaluation : un rapport avec soutenance

Pour plus de détails se reporter au livret du stagiaire.

### **S10 / UE1 Théorique — Pilotage et direction de réseaux ou d'instances de coordination [UE de parcours CISS]**

Objectifs : Être capable d'assurer la responsabilité globale et politique d'un réseau ou d'une instance de coordination et faire en sorte que ses objectifs soient atteints et renouvelés.

Coefficient : 1 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Management stratégique et politique	12		Maëlle Stéphant
Gestion administrative juridique et comptable		16	Clémence Pavoine
Méthodes et outils d'analyse et d'évaluation des réseaux		20	Virginie Le Bris-Fontier (12h) ; Olatoyé Kotchikpa (8 h)

#### ***Évaluation :***

Session 1 : Gestion administrative juridique et comptable : contrôle pratique : 1 étude de cas (coeff.1).

Session 2 : Gestion administrative juridique et comptable : 1 écrit de 2 heures (coeff.1)

Session 1 : Méthodes et outils d'analyse et d'évaluation des réseaux. : contrôle pratique : 1 étude de cas (coeff.1).

Session 2 : Méthodes et outils d'analyse et d'évaluation des réseaux : 1 écrit de 2 heures (coeff.1).

### **S10 - UE 2 Théorique — Pratiques coopératives et coordination [UE de parcours CISS]**

Objectifs : Être capable d'animer et de suivre les projets de coordination, de faire évoluer ceux-ci et de dynamiser les acteurs.

Coefficient : 1 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Pratiques coopératives et coordination dans le domaine sanitaire, social et médico-social	24		Céline Laflute ; Flora Penelon ; Marion Picot
Pratiques coopératives et coordination dans le domaine sanitaire, social et médico-social : étude de cas de coordination		24	Claudie Abiven

Détails du CM : Médiation sociale et communication (F. Pénelon, 12h) ; Projet Handicap, Innovation et Territoire (HIT) : pratiques de coordination (C. Laflute, 6 h) ; Les réseaux et les GCSMS (M. Picot, 6h).

#### ***Évaluation :***

Session 1 : contrôle pratique : étude de cas de coordination (coeff. 1).

### **S10 - UE 3 Pratique : Pratiques de la recherche appliquée aux SHS [UE de parcours CISS]**

Objectifs : Savoir adopter une posture réflexive par rapport à un problème donné dans le milieu professionnel. Savoir rechercher, produire, valoriser et diffuser des données dans un souci de répondre à un besoin de changement.

Coefficient : 2 — 5 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Méthodologie de la recherche intervention		18	Virginie Le Bris-Fontier
Ateliers de méthodes		12	Florence Douguet, Juliette Hontebeyrie
Suivis encadrés		18	Virginie Le Bris-Fontier

#### ***Évaluation :***

Session 1 : Ateliers de méthodes : contrôle pratique : pré-projet de mémoire / oral (coeff 1)

Session 1 : Suivis encadrés : contrôle pratique : pré-projet de mémoire / écrit (coeff 1)

Session 2 : Ateliers de méthodes : contrôle pratique

Session 2 : Suivis encadrés : contrôle pratique

### **S10 / UE 4 Pratique : mémoire professionnel de fin d'études [UE de parcours CISS]**

Objectifs : Participer à la conception et/ou au développement d'un projet au sein d'une organisation du tertiaire social.

Coefficient : 4 — 15 crédits ECTS –	CM	TD	Enseignants/intervenants
Mémoire professionnel de fin d'études			

#### ***Évaluation :***

Session 1 : mémoire professionnel avec soutenance.

La nature de l'exercice est précisée en détail dans le livret relatif au mémoire.

## Liste des intervenant.e.s

Intervenant.e.s	Fonction	Statut
Abiven-Kamoun Claudie	Professeure certifiée en sciences médico-sociales	Enseignant
Aldeguer Arnaud	Professeur agrégé en sciences de gestion	Enseignant
Bouchard Rémi	Attaché territorial, Direction Éducation Enfance - Ville de Rennes Responsable de la coordination territoriale [ancien PSSP]	Professionnel
Bourriaud Joseph	Formateur et consultant en Gestion des Ressources Humaines	Professionnel
Boutet Delphine	Responsable de la coordination territoriale du Pays de Lorient et pilote MAIA - Cap autonomie Santé	Professionnel
Chevallier Sylvaine	Professeure agrégée en sciences de gestion, UBS – DSEG- IMABS	Enseignant
Douguet Florence	Maître de conférences de sociologie, UBS – LSHS	Enseig-cherch
Dumas Marc	Professeur en sciences de gestion – UBS – IMABS	Enseig-cherch
Evano Sabrina	Attachée territoriale, Responsable Service communal d'Hygiène et de Santé, Ville Lorient [ancienne PSSP]	Professionnel
Evennou Brigitte	Directrice adj., Maison départementale de l'autonomie Vannes	Professionnel
Evennou-Motta Martine	Cadre supérieur de santé, Service Qualité, Gestion des risques, Groupe Hospitalier Bretagne Sud [ancienne PSSP]	Professionnel
Gonnet Aurélie	Post-doctorante en sociologie, Centre d'études de l'emploi et du travail, CNAM	Enseig-cherch
Hazif-Thomas Cyril	Médecin, docteur en droit public, CHU de Brest, Espace de réflexion éthique en Bretagne	Professionnel
Hémadou Frédéric	Dirigeant d'entreprise Conseil & Formation, formateur	Professionnel
Hontebeyrie Juliette	Maître de conférences de sociologie, UBS - LLSHS	Enseig-cherch
Jegousse Guillaume	Coordinateur prévention et formation, Coordinateur Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques chez les usagers de drogues-CAARUD, Douar Nevez [ancien PSSP]	Professionnel
Kerzhero Hélène	Responsable de secteur/ responsable qualité, Assap-Clarpa 56 [ancienne PSSP]	Professionnel
Kotchikpa Olatoyé	Enseignant contractuel, docteur en sociologie, UFR- LLSHS	Enseig-cherch
Laflute Céline	Chargée de projet Handicap-Innovation-Territoire, Lorient Agglomération	Professionnel
Le Bris-Fontier Virginie	Enseignante-chercheuse contractuelle, docteur en sociologie, UBS - LLSHS	Enseig-cherch
Le Délézir Ronan	Maître de conférences en géographie, UBS – LLSHS	Enseig-cherch
Marciliat Dominique	Formateur et qualitecien des organisations (qualité ISO, qualité de vie au travail...)	Professionnel
Martin Angélique	Maître de conférences en psychologie sociale, UBS-LLSHS	
Meineri Sébatien	Maître de conférences en psychologie sociale, UBS-LLSHS	Enseign-cherch
Morineau Thierry	Professeur en psychologie cognitive et ergonomie, UBS - LLSHS	Enseig-cherch
Nicolas Marlène	Directrice Association Appui Santé en Cornouaille [ancienne PSSP]	Professionnel
Pavoine Clémence	Professeure agrégée en sciences économiques et de gestion	Enseignante
Penelon Flora	Médiatrice sociale et familiale	Professionnel
Picot Marion	Formatrice [ancienne PSSP]	Professionnel
Rannou Pauline	Attachée territoriale, Direction Personnes Agées et Personnes Handicapées, Département du Finistère [ancien PSSP]	Professionnel
Renard Stéphanie	Maître de conférences en droit public, UBS - DSEG	Enseig-cherch
Simon Alain	Administrateur de l'association Domicile Action Trégor	Professionnel
Sourget Pascal	Directeur, cabinet de conseil et de formation, Lorient	Professionnel
Stéphane Maëlle	Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS) du Morbihan	Professionnel
Thompson Frances	Formatrice en anglais	Professionnel
Vayer Alexandre	Professeur agrégé en sciences économiques et sociales, doctorant en sociologie, UBS-LLSH	Enseignant

# Règlement des examens

## Règlement pour le Master

Les textes relatifs aux modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes applicables en Master de l'UFR Lettres et son annexe constituent le règlement des examens du Master IDS, ils sont mis en ligne sur la plate-forme pédagogique. L'accès se fait par votre espace numérique de travail *via* la plateforme pédagogique depuis le chemin suivant :

Accueil / ► LLSHS / ► Cours communs / ► UFR LLSHS, Scolarité / ► MCC et règlements des diplômes de Licence, Licence... / ► règlements des diplômes

## Évaluations

Les examens de contrôle continu se déroulent tout au long de chaque semestre.

Une session d'examens est organisée à l'issue de chacun des deux semestres. Les périodes auxquelles ils se déroulent sont indiquées sur le calendrier universitaire et les dates sont communiquées au moins 15 jours avant la première épreuve.

Les dates d'examens sont à disposition des étudiant.e.s sur l'ENT, quelle que soit la session.

## Absence aux examens

Toute absence aux examens, qu'il s'agisse d'un contrôle continu ou d'un examen terminal, est sanctionnée par un 0/20, qu'elle soit justifiée (ABJ), même par un certificat médical, ou injustifiée (ABI). Cette absence n'ouvre aucun droit à la mise en œuvre d'une autre épreuve particulière. Les étudiant.e.s absent.e.s devront se présenter lors de la 2<sup>de</sup> session pour les épreuves s'il.elle.s n'ont pas obtenu leur année et l'UE concernée.

## Résultats et validation du M2 IDS

Une unité d'enseignement (UE) est validée lorsque l'étudiant.e obtient la moyenne générale, y compris par compensation, sans note éliminatoire dans l'UE.

L'année est validée lorsque l'étudiant.e obtient la moyenne générale pour le bloc théorique, y compris par compensation des UE constitutives de celui-ci ET la moyenne générale pour le bloc pratique, y compris par compensation des UE constitutives de celui-ci .

A l'issue de l'année universitaire, ne sont conservées que les notes des UE supérieures à la moyenne. Toute UE avec une note d'au moins 10 est validée. En cas de redoublement, seules les unités d'enseignement (UE) dont la note moyenne est supérieure ou égale à 10 se conservent d'une année

sur l'autre (= unités acquises). Les notes au-dessus de la moyenne dans une UE non-acquise ne se conservent pas d'une année sur l'autre.

### **Seconde session dite « de rattrapage »**

À l'issue des délibérations du jury de la première session, si le bloc théorique n'est pas validé, les étudiant.e.s concerné.e.s peuvent se présenter aux examens de seconde session dits « de rattrapage » (en juin) pour la ou les unités d'enseignement (UE) non validées. Ils.elles ne repassent que les épreuves où ils.elles n'ont pas obtenu la moyenne dans les unités non acquises. Dans chaque UE non validée, seules les matières en dessous de la moyenne doivent être repassées, les notes au-dessus de la moyenne sont conservées. Ainsi, les notes de la 2<sup>nd</sup>e session se substituent à celles de la 1<sup>ère</sup> session. Si un.e étudiant.e ne se présente pas en session 2 à une épreuve à laquelle il.elle devait se présenter, la note de 0 remplace la note obtenue en 1<sup>ère</sup> session. Les stages ne peuvent être repassés.

### **Bourses**

Tout étudiant.e bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux du Ministère de l'Enseignement Supérieur a le statut de boursier de l'enseignement supérieur. À ce titre, il.elle a des droits, mais également des obligations, concernant notamment l'assiduité aux cours et la présence aux examens et aux évaluations de contrôle continu. L'attention des étudiant.e.s est attirée sur le fait que le manquement à l'obligation d'assiduité et l'absence aux différentes évaluations entraîneront systématiquement la suspension du versement de la bourse ainsi que le remboursement des sommes déjà versées.

### **Fraude**

Toute tentative de fraude lors des examens donnera lieu à la saisine de la commission disciplinaire. Les étudiant.e.s pourront consulter la charte des examens de l'UBS et les modalités de contrôle des connaissances de l'UFR LLSHS sur le tableau d'affichage de l'UFR et du département au Paquebot pour connaître les risques encourus.

La commission disciplinaire peut prononcer une exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur pendant 5 ans.

### **Informations sur la scolarité**

Toutes les informations concernant la scolarité se trouvent sur votre ENT, plateforme Moodle : <https://moodle.univ-ubs.fr/course/view.php?id=2475>

Reportez-y vous pour accéder au règlement des examens, au règlement du Master, à la composition des jurys...

# Calendrier de l'année Parcours AISS

## ***Semestre 1 - Parcours AISS & CISS***

- Rentrée : mercredi 2 septembre
- Vacances de la Toussaint : du 24 octobre au 1er novembre.
- Fin des cours le vendredi 16 décembre. Attention : date limite pour la remise des dossiers des contrôles pratiques du S1.
- Vacances de Noël : du 19 décembre au 2 janvier.
- Examens terminaux du S1 : jeudi 5 et vendredi 6 janvier [UE1 et UE3 de tronc commun]

## ***Semestre 2 - Parcours AISS - Mémoire et stage***

- Travaux de groupes pour le mémoire collectif : de début janvier à début février.
- Remise des mémoires collectifs de fin d'études : jeudi 26 janvier avant 12 h.
- Soutenances des mémoires collectifs de fin d'études : jeudi 2 février.
- Congés d'hiver : du 6 au 12 février.
- Stage de 16 semaines du lundi 13 février au vendredi 2 juin.
- Remise des rapports de stage pour le lundi 5 juin avant 12 h.
- Soutenances de stages : mercredi 14 et/ou jeudi 15 juin.
- Examens de seconde session : semaines 24-25.
- Jury d'obtention de l'année et du diplôme : début juillet.

## Calendrier de l'année – Parcours CISS

MOIS	Semaines	Alternance	
		Dates	Période
sept-22	S35	Vendredi 02 septembre 2022 (rentrée)	à l'Université
	S36	Mercredi 7, jeudi 8, vendredi 09 septembre 2022	à l'Université
	S37	Vendredi 16 septembre 2022	à l'Université
	S38	Vendredi 23 septembre 2022	à l'Université
	S39	Vendredi 30 septembre 2022	à l'Université
oct-22	S40	Mercredi 5, jeudi 6, vendredi 7 octobre 2022	à l'Université
	S41	Vendredi 14 octobre 2022	à l'Université
	S42	Vendredi 21 octobre 2022	à l'Université
nov-22	S44	Vendredi 04 novembre 2022	à l'Université
	S46	Mercredi 16, jeudi 17, vendredi 18 novembre 2022	à l'Université
	S47	Vendredi 25 novembre 2022	à l'Université
déc-22	S48	Vendredi 02 décembre 2022	à l'Université
	S49	Mercredi 7, jeudi 8, vendredi 09 décembre 2022	à l'Université
	S50	Vendredi 16 décembre 2022	à l'Université
janv-23	S01	Jeudi 05, vendredi 06 janvier 2023 Examens	à l'Université
	S02	Vendredi 13 janvier 2023	à l'Université
	S03	Mercredi 18, jeudi 19, vendredi 20 janvier 2023	à l'Université
	S04	Vendredi 27 janvier 2023	à l'Université
févr-23	S05	Vendredi 03 février 2023	à l'Université
	S06	Vendredi 10 février 2023	à l'Université
	S07	Vendredi 17 février 2023	à l'Université
mars-23	S09	Mercredi 01, jeudi 02, vendredi 03 mars 2023	à l'Université
	S10	Vendredi 10 mars 2023	à l'Université
	S11	Vendredi 17 mars 2023	à l'Université
	S12	Vendredi 24 mars 2023	à l'Université
	S13	Vendredi 31 mars 2023	à l'Université
avr-23	S14	Mercredi 05, jeudi 06, vendredi 07 avril 2023	à l'Université
	S15	Vendredi 14 avril 2023	à l'Université
mai-23	S18	Vendredi 05 mai 2023	à l'Université
	S19	Vendredi 12 mai 2023	à l'Université
	S20	Vendredi 19 mai 2023	à l'Université
	S21	Vendredi 26 mai 2023	à l'Université
	S22	Mercredi 31 mai 2023	à l'Université
juin-23	S22	Jeudi 01 juin, vendredi 02 juin 2023	à l'Université
	S23	Vendredi 09 juin 2023	à l'Université
	S24	Vendredi 16 juin 2023	à l'Université
	S25	Vendredi 23 juin 2023	à l'Université
sept-23	S35	Fin de formation le	01/09/2023 (remise de mémoire)
	S37/38	Soutenances	
<b>TOTAL</b>		<b>1 journée à l'Université par semaine + 8 regroupements de 3 jours, les autres jours en entreprise</b>	

### *Mémoire*

- Remise de la note d'étape : vendredi 16 décembre 2022 - 12h
- Remise du pré-projet : vendredi 3 mars 2023 - 12h
- Remise du mémoire : 1er septembre 2023 - 12h
- Soutenance du mémoire : S 37/38
- Jury de diplôme : fin septembre 2023

# Informations générales concernant le département PSSP et la filière IDS

## **Organisation du département PSSP**

Le Master IDS est rattaché au département Politiques sociales et de santé publique. Outre le Master, le département est responsable d'un cycle complet de licence – L1 à L3 mention Sciences sanitaires et sociales, spécialité Action sociale et de santé.

## **Répartition des responsabilités au sein de la filière**

Direction du département PSSP : Juliette Hontebeyrie : [juliette.hontebeyrie@univ-ubs.fr](mailto:juliette.hontebeyrie@univ-ubs.fr)

Responsable du Master 2 AISS : Florence Douguet : [florence.douguet@univ-ubs.fr](mailto:florence.douguet@univ-ubs.fr)

Responsable du Master 2 CISS : Virginie Le Bris-Fontier : [virginie.le-bris-fontier@univ-ubs.fr](mailto:virginie.le-bris-fontier@univ-ubs.fr)

Responsable du Master 1 IDS : Juliette Hontebeyrie

## **Secrétariat de la filière**

Le secrétariat du Master (accueil et renseignements divers, secrétariat pédagogique) est assuré par :

Thibaut Desmaretz

courriel : [thibaut.desmaretz@univ-ubs.fr](mailto:thibaut.desmaretz@univ-ubs.fr)

tel : 02 97 87 65 60 ; fax : 02.97.87.65. 37

## **Communication des informations aux étudiants**

Les informations importantes destinées aux étudiants (emplois du temps de la semaine, modifications éventuelles et absences de certains intervenants, notes d'information...) sont disponibles en ligne sur l'environnement numérique de travail (ENT) de l'Université qui est accessible à tout étudiant régulièrement inscrit qui dispose d'un identifiant et d'un mot de passe ainsi que d'une adresse électronique.

Un tableau d'affichage est consultable au rez-de-chaussée du Paquebot (planning hebdomadaire et des plannings d'examens notamment).

# Environnement Numérique de Travail

Mis à part l'emploi du temps (onglet "organisation"), les étudiants peuvent consulter sur l'ENT de nombreuses informations concernant le Master IDS et divers supports de cours proposés dans la rubrique **plateforme pédagogique**. Les informations concernant le Master sont accessibles depuis le chemin LLSHS/Politiques sociales et de santé publique/Master IDS (s'il vous est demandé de saisir une clef d'inscription : P3S2014). Voici le contenu simplifié des principaux modules qui concernent les étudiants de M2 :

**Modules "IDS M2 organisation pédagogique" AISS et CISS** : ces modules (un par parcours) fournissent les principaux éléments relatifs à l'organisation du Master : référentiel, calendrier, règlement des examens, consignes pour le mémoire, livrets étudiants, etc. Vous y retrouverez les principales informations à retenir au fur et à mesure de l'avancement de l'année (composition des jurys de soutenances, questionnaire d'évaluation du M2, etc.).

**Module "M2 Pro AISS et cours communs AISS-CISS" et module "M2 CISS cours spécifiques"** : ces deux modules rassemblent les fichiers et cours déposés ou transmis par les intervenant.e.s (par semestre et matière).

**Module "IDS-M1-M2 Stages et recherche d'emploi"** : outre le rappel des consignes sur les stages obligatoires de M1 et de M2 (réglementation, conventions, etc.), ce module vous apporte diverses informations utiles :

- offres de stages et de contrats de professionnalisation adressées au département, listes des stages des années précédentes, etc.
- recherche d'emploi : données sur l'insertion des étudiants (Observatoire de l'insertion de l'UBS) ; pistes pour la recherche d'emploi après l'obtention du diplôme.

Pour accéder à la plateforme **Partage** pour la messagerie collaborative : <https://17017.univ-ubs.fr/documentation/display/DOC/Mes+premiers+pas>

Configuration du réseau **WiFi Eduroam** à destination des utilisateurs de l'UBS :

<b>Nom (SSID) du réseau</b>	eduroam
<b>Identifiant de connexion</b>	Votre identifiant de connexion UBS suivi de <b>@univ-ubs.fr</b> <i>exemple pour un personnel : untel@univ-ubs.fr</i> <i>exemple pour un étudiant : e1234567@univ-ubs.fr</i>
<b>Mot de passe</b>	Votre mot de passe UBS

Nota : sur certains appareils, il peut vous être demandé de valider le certificat de notre serveur d'authentification. Dans ce cas le nom de ce certificat est, depuis le 5 juin 2018 : **DigiCert Assured ID Root CA**.

## Consignes de sécurité



En cas d'alarme incendie, l'enseignant responsable de sa salle de cours doit **obligatoirement** sortir et conduire ses étudiants jusqu'au point de rassemblement, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc Youri Gagarine.

L'enseignant, à ce moment, endosse le rôle du guide-file et doit vérifier la présence de tous ses étudiants au point de rassemblement.

Les serre-files quant à eux se chargent de vérifier l'évacuation totale du bâtiment. Vous pouvez réintégrer votre salle uniquement après l'autorisation de la direction de l'unité de travail.

Pour information, assistant de prévention de l'unité de travail :

**Alexandre HENOFF** - Appariteur de la Faculté.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MENTION  
INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

# ADMINISTRATION ET COORDINATION DES INTERVENTIONS SOCIALES ET DE SANTÉ

MASTER

INSERTION  
À 30 MOIS

90% EN EMPLOI  
(décembre 2020)  
parmi ceux n'ayant pas poursuivi d'études



L'objectif est de former des cadres supérieurs et de direction dans la gestion administrative et le management des établissements et services sanitaires, sociaux ou médico-sociaux (directeurs ou directeurs adjoints d'établissements pour personnes âgées, responsables de CCAS, cadres de services d'aide à domicile, attachés territoriaux au sein des conseils départementaux, attachés d'administration hospitalière, etc.). Le parcours AISS s'adresse principalement à des étudiants relevant de la formation initiale. ●●●

Faculté lettres,  
langues, sciences  
humaines &  
sociales



+ Enquête insertion professionnelle

+ PLUS DE DÉTAILS SUR : [www.univ-ubs.fr/suioip](http://www.univ-ubs.fr/suioip)

INSERTION  
À 30 MOIS



90%

EN EMPLOI

(décembre 2020)  
parmi ceux n'ayant  
pas poursuivi  
d'études

ADÉQUATION

78%

Des répondants  
considèrent avoir un  
emploi en adéquation  
avec leur spécialité de  
formation

REVENU

1750€

médian mensuel net pour  
l'emploi actuel

78%

Déclarent être  
satisfaits de leur  
rémunération



TEMPS À  
L'EMPLOI

2 MOIS

Nombre de mois entre  
la date de validation  
du diplôme et la date  
de début du premier  
contrat

19

DIPLOMÉS  
EN 2018

TAUX DE  
RÉPONSE  
84%

11% ♂

DONT  
89% ♀

NATURE DU  
CONTRAT

67% CDI

33% CDD

NIVEAU DE  
L'EMPLOI

78% INGÉNIEURS / CADRES

11% AGRICULTEURS

11% PROFESSIONS  
INTERMÉDIAIRES

TYPE  
D'EMPLOYEUR

44% STRUCTURE PRIVÉE

33% FONCTION PUBLIQUE

22% ASSOCIATION OU  
ORGANISME À BUT  
NON LUCRATIF

MOBILITÉ  
GÉOGRAPHIQUE

78% EN BRETAGNE

11% EN PAYS DE LOIRE

11% DANS LE RESTE  
DE LA FRANCE

+ OBSERVATOIRE  
DE L'INSERTION  
PROFESSIONNELLE

02 97 87 66 60

[oiip@univ-ubs.fr](mailto:oiip@univ-ubs.fr)

# EMPLOIS OCCUPÉS

Master

## ADMINISTRATION DES INTERVENTIONS SOCIALES ET DE SANTÉ

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Promotion 2017-2018

19 diplômés  
16 répondants



### QUELQUES CHIFFRES...

**90%** de taux d'insertion professionnelle

(30 mois après l'obtention du diplôme)

78% Taux d'adéquation avec  
le domaine de formation



### EMPLOIS OCCUPÉS (30 mois après l'obtention du diplôme)

Intitulé de poste	Niveau d'emploi	Type contrat de travail	Temps plein/ Temps partiel	Localisation	Salaire net mensuel (à titre indicatif)
Chargé de mission - Contrat local de santé	Ingénieur/Cadre	en CDD	Temps plein	en Bretagne	1722
Responsable d'agence retraite	Ingénieur/Cadre	en CDI	Temps plein	dans le reste de la France	2450
Coordinateur d'un centre de santé communautaire	Ingénieur/Cadre	en CDI	Temps plein	en Bretagne	2800
Pilote de ligne automatisé dans l'industrie automobile	Employé/Ouvrier	en CDI	Temps plein	en Bretagne	1600
Responsable de secteur et responsable qualité	Ingénieur/Cadre	en CDI	Temps partiel	en Bretagne	1200
Assistant gestionnaire	Employé/Ouvrier	en CDD	Temps plein	en Bretagne	1350
Cuisinier polyvalent	Employé/Ouvrier	en CDI		en Bretagne	1380
Responsable d'agences aide à domicile	Ingénieur/Cadre	en CDI	Temps plein	dans le reste de la France	1750
Directeur d'association	Ingénieur/Cadre	en CDI	Temps plein	en Bretagne	1760
Chargé de mission pour un groupe d'Ehpad	Ingénieur/Cadre	en CDI	Temps plein	en Bretagne	1780
Responsable tarification et programmation	Ingénieur/Cadre	en CDD	Temps partiel	en Bretagne	1500
Chef de projet en cancérologie	Ingénieur/Cadre	en CDI	Temps plein	en Pays de Loire	1781
Collaborateur administratif	Profession intermédiaire	en CDD	Temps plein	en Bretagne	1430
Infirmier	Ingénieur/Cadre		Temps partiel	en Bretagne	1800

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MENTION  
INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

# COORDINATION DES INTERVENTIONS SOCIALES ET DE SANTÉ

MASTER

**INSERTION  
À 30 MOIS**  
**100%**  
**EN EMPLOI**  
(décembre 2020)  
parmi ceux n'ayant  
pas poursuivi d'études



L'objectif est de former des cadres de coordination des politiques, dispositifs et acteurs de la santé et du social à l'échelle des territoires (responsables de réseaux de santé, coordinateurs gérontologiques, animateurs territoriaux de santé, chargés de développement social). Le parcours CISS s'adresse principalement à des stagiaires de la formation continue (personnes en emploi ou en contrat de professionnalisation notamment).

Faculté lettres,  
langues, sciences  
humaines &  
sociales



+ Enquête insertion professionnelle  
PLUS DE DÉTAILS SUR : [www.univ-ubs.fr/suioip](http://www.univ-ubs.fr/suioip)

**INSERTION  
À 30 MOIS**



**100%**

**EN EMPLOI**

(décembre 2020)  
parmi ceux n'ayant  
pas poursuivi  
d'études

**ADÉQUATION**

**100%**

Des répondants  
considèrent avoir un  
emploi en adéquation  
avec leur spécialité de  
formation

**REVENU**

**1650€**

médian mensuel net pour  
l'emploi actuel



**33%**

Déclarent être  
satisfaits de leur  
rémunération

**TEMPS À  
L'EMPLOI**

**2 MOIS**

Nombre de mois entre  
la date de validation  
du diplôme et la date  
de début du premier  
contrat

**10 DIPLOMÉS  
EN 2018**



**NATURE DU  
CONTRAT**

**100% CDI**

**NIVEAU DE  
L'EMPLOI**

**33%** INGÉNIEURS / CADRES  
**33%** PROFESSIONS  
INTERMÉDIAIRES  
**33%** EMPLOYÉS / OUVRIERS

**TYPE  
D'EMPLOYEUR**

**100% STRUCTURE PRIVÉE**

**MOBILITÉ  
GÉOGRAPHIQUE**

**33%** EN BRETAGNE  
**33%** EN PAYS DE LOIRE  
**33%** DANS LE RESTE  
DE LA FRANCE

**+ OBSERVATOIRE  
DE L'INSERTION  
PROFESSIONNELLE**  
**02 97 87 66 60**  
[oiip@univ-ubs.fr](mailto:oiip@univ-ubs.fr)

# EMPLOIS OCCUPÉS

Master

## COORDINATION DES INTERVENTIONS SOCIALES ET DE SANTÉ

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Promotion 2017-2018

10 diplômés  
9 répondants



### QUELQUES CHIFFRES...

**100%** de taux d'insertion professionnelle

(30 mois après l'obtention du diplôme)

100% Taux d'adéquation avec  
le domaine de formation



### EMPLOIS OCCUPÉS (30 mois après l'obtention du diplôme)

Intitulé de poste	Niveau d'emploi	Type contrat de travail	Temps plein/ Temps partiel	Localisation	Salaire net mensuel (à titre indicatif)
Animateur territorial e-santé	Profession intermédiaire	en CDI	Temps plein	en Bretagne	1950
Directeur centre social	Ingénieur/Cadre	en CDI	Temps plein	en Bretagne	2858
Assistant qualité	Employé/Ouvrier	en CDI	Temps plein	dans le reste de la France	1600
Chef de Service (Protect de l'enfance, Protect. Juridique des Majeurs)	Ingénieur/Cadre	en CDI	Temps plein	en Bretagne	2500
Responsable de secteur	Ingénieur/Cadre	en CDI	Temps plein	en Pays de Loire	1650
Cadre supérieur de santé (Qualité Gestion des Risques Soins)	Ingénieur/Cadre	Fonctionnaire	Temps plein	en Bretagne	2800
Responsable Unité éducative à la Protection Judiciaire de la Jeunesse	Ingénieur/Cadre	en CDD	Temps plein	en Bretagne	2500
Coordinateur référent handicap	Ingénieur/Cadre	en CDD	Temps partiel	en Bretagne	1600
Technicien prestations	Profession intermédiaire	en CDI	Temps plein	en Bretagne	1400



Toute l'équipe accueille et propose un conseil personnalisé aux étudiants dans le cadre d'une orientation ou d'une réorientation, mais aussi dans le cadre de leur insertion professionnelle. L'équipe du service apporte également une aide auprès des étudiants souhaitant réaliser un projet d'entreprise et développer leur esprit d'innovation et leur réseau.

## 1. NOS ACTIONS POUR VOUS ACCOMPAGNER

### ✓ Prenez rendez-vous avec une conseillère

Vous souhaitez vous réorienter ? Vous avez déjà des pistes ? Le SUIOP Entrepreneuriat peut dès septembre vous renseigner sur les formations qui peuvent vous accueillir sur le territoire. Vous souhaitez retravailler votre projet ? Prenez rendez-vous avec une conseillère pour vous accompagner votre démarche !

Les conseillères d'orientation et d'insertion professionnelle vous reçoivent sur rendez-vous au 02 97 87 66 60 à Lorient et au 02 97 01 27 00 à Vannes.

### ✓ Participez aux midi-stands, temps d'échanges ouverts à tous !

Venez nous rencontrer au SUIOP, sans rendez-vous, à Lorient et à Vannes le mardi de 12h30 à 13h30.

### ✓ Des conseils en 5' pour votre CV

Les conseillères d'orientation vous donnent rendez-vous en distanciel **le mercredi de 12h30 à 13h30** et apporteront tous les conseils nécessaires pour améliorer vos supports. Rendez-vous sur notre page pour prendre connaissance du calendrier **Une photo professionnelle ?**

En septembre, inscrivez-vous au shooting. Le service vous propose d'agrémenter votre CV avec une photo professionnelle



✓ **Vous souhaitez rencontrer un professionnel ? Participez aux cafés pros**

Ces rendez-vous sont des temps d'échanges conviviaux et informels entre des professionnels et des étudiants. Un format court, 1h maxi sur la pause déjeuner, à la Maison des Étudiants du campus de Vannes et au SUIOIP à Lorient.

✓ **Vous avez un projet d'entrepreneuriat ? On vous accompagne !**

Vous avez un projet, une idée de création d'activité, d'entreprise ? Tout étudiant ou jeune diplômé (de moins de 3 ans) qui a envie de découvrir le domaine de l'entrepreneuriat est accompagné et aidé au sein d'un PEPITE : un Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat.

Sensibilisation, challenges, statut spécifique ... Le service a mis en place un cadre favorable pour permettre aux étudiants de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

## 2. NOS RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION

✓ **Préparez votre projet, consultez nos ressources documentaires**

Info'avenir est une base de ressources documentaires utiles à la construction de son projet personnel et professionnel. Elle permet d'explorer les formations, les métiers, les études et leurs débouchés. (<https://suiqip.centredoc.fr/>)

✓ **Besoin d'un coup de pouce pour trouver un stage, un emploi ou une alternance ? Inscrivez-vous sur la plateforme Jobteaser.** Retrouvez toutes les offres sur la plateforme. (<https://connect.jobteaser.com/>)

✓ **Vous souhaitez découvrir le devenir des diplômés et les poursuites d'études ?**

Consultez les livrets numériques ou rendez-vous sur la page dédiée à chaque formation rubrique « Documents ».

✓ **Un stage à réaliser ? Venez retirer votre livret « Ma recherche de stage »**

Le livret est disponible au SUIOIP pour tous les étudiants afin de vous accompagner dans la recherche de votre stage

**Retrouvez toutes nos informations et actualités sur le site de l'ubs :**  
Formation / réussir ici / insertion professionnelle et orientation

